

LES CAHIERS DE L'INSTITUT EDS

Représentations et raisons d'action
d'anciens responsables politiques concernant
les changements climatiques

MICHEL PIGEON
étudiant au doctorat, Département de sociologie,
professeur émérite, Département de génie civil, Université Laval



Coordonnées de l'Institut EDS

Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société
Pavillon Alexandre-Vachon, local 2045
1045, avenue de la Médecine
Université Laval, Québec, G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-2723
Télécopieur : (418) 656-7330

Courriel : ihqeds@ihqeds.ulaval.ca
Site Internet : www.ihqeds.ulaval.ca



Mise en page et édition : Elise-Katrina Perron Jean
Réviseurs : Louis Guay, Guy Fréchet

| Table des matières

Résumé	6
Introduction.....	7
Cadre théorique.....	8
Contexte social et politique.....	8
Entrevues et méthode d'analyse.....	9
Présentation des résultats	11
Les anciens ministres	11
Aspirations et ambitions	11
Représentations.....	12
Représentation des citoyens	14
Raisons d'action	14
Contraintes et conditions d'action.....	15
Le futur	17
Analyse des résultats	19
Conclusion	22
Références.....	23

| Résumé

Afin de comprendre les raisons de leur action et les représentations qui les sous-tendent, nous avons interviewé douze anciens ministres responsables des questions environnementales. Ces ministres sont portés par une forme d'ambition qu'on peut qualifier de positive : se faire élire pour ensuite se faire valoir en faisant du bon travail au service de leurs concitoyens. Ils voient généralement l'environnement comme un enjeu concret, principalement de nature économique, mais, tant en France qu'au Québec, leur marge de

manœuvre est étroite. Ils ont tous tenté de faire au mieux pour la protection de l'environnement et le bien-être de leurs concitoyens, mais sans trop bousculer leur mode de vie ni l'ordre établi, tout en étant généralement très conscients que les défis à relever vont demander très bientôt des décisions beaucoup plus difficiles. La sociologie politique explique que les décisions politiques dans nos sociétés démocratiques sont des constructions collectives d'acteurs en interaction. Nos résultats le confirment.

Représentations et raisons d'action d'anciens responsables politiques concernant les changements climatiques

| Introduction

Les sociétés développées ont un mode de vie qui les amène, en quelque sorte, à vivre au dessus de leurs moyens matériels, biologiques et écologiques (Rockström et coll., 2009). Comment en est-on arrivé là ? Et surtout, qui doit s'en occuper ? Il est facile de répondre tout simplement que ce sont les responsables gouvernementaux, les élus. Mais cette réponse néglige à notre avis un élément très important : la société elle-même. Dans les sociétés démocratiques actuelles, les citoyens sont de plus en plus instruits et informés, et réclament de participer aux grandes décisions, ou à tout le moins d'être consultés. Dans un contexte où certaines de ces décisions risquent de bousculer quelque peu les habitudes de vie des gens et ce que les citoyens perçoivent comme des comportements sociaux normaux, il n'est pas très étonnant de constater que les problèmes environnementaux sont loin de toujours faire l'objet des actions fortes et radicales qui seraient nécessaires (Baxter et Laffoley, 2016). Par ailleurs, il faut rappeler que des groupes bien organisés, en particulier dans certains secteurs de l'industrie comme le pétrole et le charbon, ont des intérêts qui vont dans la direction opposée, bien qu'il soit intéressant de noter que, tout récemment, de nombreux dirigeants de grands groupes industriels aient rappelé la nécessité de la transition vers les énergies renouvelables (Agence France-Presse, 2016).

Les solutions aux grands défis environnementaux sont, dans l'ensemble, assez bien connues. Concernant en particulier les changements climatiques, il faut réduire la consommation d'énergie, et effectuer une transition énergétique, c'est-à-dire réduire radicalement l'utilisation des carburants fossiles et développer des sources d'énergie renouvelable, comme l'énergie solaire ou éolienne. Dans ces circonstances, il nous est apparu utile et intéressant d'étudier et de mieux comprendre pourquoi les hommes et les femmes politiques, qui sont responsables du développement durable, et donc du futur de l'humanité, et qui doivent promouvoir les changements nécessaires, ne semblent pas faire tout ce qui est nécessaire pour s'attaquer à ces grands défis.

Ce texte présente les résultats d'une série d'entrevues semi-dirigées avec une douzaine d'anciens responsables politiques de l'environnement, tant au Québec (8) qu'en France (4). Celles-ci ont été effectuées dans le but, en particulier, de comprendre leur évaluation des raisons pour lesquelles il n'a pas été possible pour eux de faire plus (blocages réels ou appréhendés de nature politique ou sociale, impossibilité de convaincre les citoyens, etc.). Le choix du Québec et de la France s'est imposé pour des raisons de facilité d'accès, l'auteur étant un ancien membre de l'Assemblée nationale du Québec.

| Cadre théorique

Contexte social et politique

Nous vivons à une époque où le lien social est affaibli. Pour Touraine (2013), le triomphe de l'individualisme et la globalisation de l'économie, qui est maintenant hors d'atteinte des institutions sociales et politiques, détruisent le social et l'idée même de société. De plus, comme le souligne Beck (2009), nous ne sommes plus gouvernés par la toute-puissance de la science et de la raison et par la croyance au progrès. Nous avons, dit Beck, le devoir de modifier le fonctionnement de nos sociétés pour donner aux citoyens un rôle plus important. Cela commence par le droit à l'information et par l'acceptation que la science et la technologie sont devenues des questions politiques.

Dans les démocraties parlementaires d'inspiration libérale comme c'est le cas au Québec et au Canada, on peut affirmer, de façon peut-être un peu caricaturale, que le pouvoir est maintenant en quelque sorte partagé entre les hommes et les femmes politiques qui sont élus, et les nombreuses organisations et associations de travailleurs, d'employeurs, de citoyens concernés, d'étudiants, de retraités et de personnes provenant de divers groupes sociaux (Fung, 2003). De plus, celles-ci sont traversées par une crise de confiance, non seulement envers les gouvernements, mais aussi de façon générale envers toutes les institutions et toutes les administrations.

L'hypothèse principale de notre travail est que l'action politique dans le domaine de l'environnement, et particulièrement en ce qui a trait à l'enjeu des changements climatiques, est en bonne partie fonction de la perception que les élus ont des valeurs et des comportements sociaux des citoyens. On utilise parfois le terme d'acceptabilité sociale pour désigner cette forme de contrainte à l'action politique, bien que cette notion n'ait pas de définition précise, ni en politique, ni en sociologie. On constate en fait que non seulement les problèmes environnementaux à long terme ne préoccupent pas beaucoup les citoyens, mais que même ceux et celles qui se disent inquiets semblent souvent peu enclins à accepter les changements sociaux qui seraient nécessaires.

Même lorsque la sensibilité écologique est développée au sein d'un groupe social, le lien entre les valeurs, les attitudes et les comportements ne sont pas simples et directs (Leiserowitz et coll., 2006). D'abord, les valeurs n'ont pas toutes la même priorité, et il peut y avoir des conflits à cet égard, par exemple entre la nécessité de l'action environnementale et l'impératif du développement économique. Il y a aussi souvent des obstacles qu'on qualifie de structurels, comme certaines lois (et règlements), les technologies et les infrastructures disponibles, les normes sociales, etc. Les consommateurs n'agissent pas de manière isolée, mais comme membres d'une communauté (Bartiaux, 2012). Il y a interaction entre les technologies et les infrastructures, les normes et les conventions sociales sur le confort, la commodité, la propreté et les pratiques jugées adéquates, normales et légitimes dans le groupe social d'appartenance.

Un peu à l'opposé, Rhodes et coll. (2014), qui s'appuient sur les résultats d'une enquête par internet auprès de 475 citoyens de Colombie Britannique, constatent que la majorité des citoyens sont très peu informés, mais que cela n'est pas important concernant leur appui aux politiques publiques au sujet des changements climatiques. Les trois principaux déterminants (*predictors*) de cet appui sont le niveau de préoccupation des effets des changements climatiques, la confiance envers les scientifiques des universités et du GIEC, et le genre féminin. La visibilité des coûts est aussi un facteur important.

Une des grandes difficultés que les chercheurs ont observées est que la population ne fait pas confiance aux autorités gouvernementales concernant les questions environnementales, et que cela nuit en particulier à la prise de conscience du problème du réchauffement climatique (Peretti-Watel et Hammer, 2006). Les citoyens font cependant confiance aux scientifiques (à 90%, versus seulement 10% pour le gouvernement, selon cette enquête), mais ils ne comprennent pas bien, en particulier, l'effet de serre.

Les résultats d'une autre enquête, menée par Aklin et Urpelainen (2014), confirment que les citoyens font quasi spontanément confiance à la science, mais que la dissidence d'un petit nombre de scientifiques jette malheureusement un doute important dans la population et diminue fortement l'appui aux politiques environnementales. Il faut donc mieux informer celle-ci sur la science et ses inévitables incertitudes. De plus, pour motiver la population face aux changements climatiques, il faut s'appuyer sur des valeurs positives. La peur ne fonctionne pas, comme l'expliquent Smith et Leiserowitz (2014).

Pour Steg (2016), différentes stratégies sont possibles pour encourager les comportements bénéfiques pour l'environnement. Elle rappelle que les incitatifs financiers peuvent avoir des effets pervers, par exemple en donnant l'impression qu'on peut acheter le droit de polluer et en activant les valeurs égoïstes. La mise en place de conditions facilitantes est importante, mais pas toujours facile ou simple. Une autre stratégie est de réduire l'effort cognitif que les personnes ne sont pas toujours disposées à fournir, par exemple en donnant du « *feed-back* » visuel. L'information générale ne semble pas très utile. L'influence du groupe social peut également jouer un rôle. Mais quoiqu'il arrive, les politiques publiques pro-environnementales doivent avoir l'appui du public et apparaître justes (*fair*) pour tous. La justice environnementale et l'égalité sont donc des valeurs importantes.

Nous n'avons pas trouvé de publications portant directement sur l'action ministérielle dans le domaine de l'environnement. Une équipe de recherche de l'UQAM s'est toutefois penchée récemment sur la perception qu'ont les élus des questions environnementales (Gendron et coll., 2013). Les résultats indiquent que la plupart d'entre eux sont conscients qu'il y a un problème de dégradation de l'environnement et qu'il y a des tensions entre l'économie et l'environnement. Ils croient cependant que c'est possible de concilier le développement économique (et les profits) et la protection de l'environnement, et que cela relève principalement de la responsabilité du gouvernement.

Entrevues et méthode d'analyse

Pour atteindre nos objectifs, comme nous l'avons expliqué en introduction, nous avons choisi de mener une série d'entrevues semi-structurées avec douze anciens ministres de l'environnement au Québec et en France. Puisque les grands problèmes environnementaux, et en particulier les changements climatiques, ne sont véritablement devenus des enjeux politiques qu'au cours des années 1990, le nombre de répondants qu'il était possible d'interviewer au Québec était très limité, d'autant plus que les hommes et les femmes politiques qui sont encore en poste ne souhaitent pas nécessairement participer à ce type de travaux. C'est pourquoi nous avons également pris contact avec d'anciens ministres de l'environnement en France. Au total, nous avons interrogé huit personnes au Québec et quatre en France. Chacune de ces personnes a été ministre responsable des questions environnementales (les titres exacts varient, de ministre de l'environnement, à ministre de l'écologie, à ministre du développement durable, etc.) pour une période variant d'un peu moins d'un an à près de quatre ans, de 1994 à 2014. Pour des raisons de confidentialité, nous les avons tout simplement numérotées de 1 à 12. Leurs principales caractéristiques démographiques, sociales et politiques sont décrites dans la section suivante.

Les entrevues se sont déroulées du début de novembre 2015 à la fin de mai 2016. Leur durée a varié de quarante minutes à presque deux heures, pour une moyenne d'un peu plus d'une heure. Chacune d'elles a été enregistrée et ensuite écoutée attentivement à deux reprises pour en tirer tous les éléments considérés pertinents. Nous avons préparé pour chacune d'elles un long document écrit contenant toutes ces informations, que nous avons ensuite validé par une troisième écoute.

La méthode de l'entrevue semi-dirigée est celle qui nous est apparue la plus appropriée, à la fois pour ce type de répondant, et pour les résultats que nous souhaitions obtenir. Il s'agit en effet d'une méthode suffisamment flexible pour s'adapter à des personnes qui ont des personnalités fortes, qui ont des manières d'être et de faire très différentes, et dont les souvenirs sont dans certains cas très vifs, et dans d'autres cas beaucoup plus lointains.

La grille établie pour les entrevues comportait cinq éléments principaux : le profil personnel du répondant, son parcours politique, son parcours environnemental, son travail à titre de ministre, et son avis sur la manière d'aborder les principaux défis que nous devons affronter, si nous voulons préparer correctement l'avenir de nos sociétés. Concernant le travail à titre de ministre, nous avons en particulier posé à chaque répondant des questions sur les succès obtenus, ainsi que sur leur évaluation des raisons pour lesquelles il n'a pas été possible pour eux de faire plus.

En nous inspirant de la méthode proposée par Braun et Clarke (2006) pour l'analyse thématique, dans le but d'établir un certain classement de l'information pour en faciliter le traitement, et après nous être familiarisé avec les données, nous avons identifié, à partir de l'ensemble du contenu des entrevues, une vingtaine de «codes» ou d'éléments de base d'information qui nous ont paru pertinents et importants. Nous avons ensuite étudié très attentivement chaque entrevue, et, pour chacune d'elles, nous avons déterminé le contenu particulier de chaque élément de base d'information (ou «code»). Ces éléments sont les suivants : la personnalité de chaque ministre, son parcours, ses aspirations, ses raisons d'action dans le domaine de l'environnement, ses représentations de la politique dans le domaine de l'environnement, ses représentations de l'environnement (au sens large), ses représentations des changements climatiques, sa perception des conditions et des contraintes liées aux changements, son opinion sur l'impact des lobbies, son opinion sur le degré de sensibilisation de la population aux questions environnementales, sa vision concernant l'éducation et la communication, son expérience concernant ses relations avec les groupes environnementalistes, ses principaux domaines de travail, son parcours de vie, les circonstances et les raisons entourant son choix de faire de l'action politique, son opinion sur la compétence et le travail de la fonction publique, les autres principes et constats qui ont été soulevés et que nous avons considérés significatifs, les valeurs de son milieu familial, le pouvoir qu'il a exercé et les blocages qu'il a rencontrés, ses relations avec ses collègues, ses réflexions sur le futur de la société, et sa vision de la démocratie.

Note : dans ce document, pour des considérations liées à l'anonymat requis, aucune mention n'est faite du genre des ministres interviewés.

| Présentation des résultats

Les anciens ministres

Les anciens ministres que nous avons interviewés sont en majorité issus des classes moyennes, trois étant plutôt d'origine populaire et deux provenant de milieux plus aisés. D'un point de vue sociodémographique, trois sont nés durant la guerre, cinq durant la période du baby-boom, et quatre sont de la génération X. À deux exceptions près, ils ont tous obtenu un diplôme universitaire, la plupart en droit ou en sciences humaines.

Lorsque nous les avons interrogés sur leurs valeurs familiales et leur éducation, c'est l'engagement social qui a été la seule valeur mentionnée par une majorité de répondants. L'importance des études a été soulignée à cinq reprises, et les valeurs du travail, de l'autonomie, de la liberté, de l'honnêteté, de l'ouverture et de l'ambition ont été chacune mentionnées par trois personnes ou moins.

La plupart de ces anciens ministres ont un profil de militant politique, ayant été actifs politiquement dès le début de leur vie adulte. Quatre seulement ont commencé leur carrière politique vers 35-40 ans sans avoir milité au préalable. On peut noter que trois d'entre eux (tous français) ont d'abord occupé des fonctions électives locales, et que quatre n'avaient occupé à toutes fins utiles que des emplois liés au monde politique, avant de devenir ministre de l'environnement. On peut grosso modo considérer que sept sont situés plutôt à gauche du spectre politique et cinq plutôt à droite.

Concernant la sensibilisation aux enjeux environnementaux, leurs parcours sont très variés. Certains ont développé une forme d'attachement à la nature dès leur jeune âge. D'autres ont été frappés par certaines formes de pollution agricole ou industrielle. Trois ont mentionné explicitement l'impact du rapport Brundtland en 1987 et de la Conférence de Rio en 1992, et un autre a mentionné les grandes catastrophes comme Bhopal et Tchernobyl. Quelques-uns ont pris véritablement conscience de ces enjeux en devenant ministre ou, comme élus ou responsables locaux, en étant confrontés à des problèmes environnementaux. Deux des répondants peuvent être décrits comme étant de véritables environmentalistes.

Aspirations et ambitions

Considérant toutes les difficultés et toutes les contraintes auxquelles elles ont à faire face, on peut affirmer que les personnes qui font de la politique le font nécessairement par choix, parce qu'elles ont des aspirations et des ambitions. On ne devient pas candidat à une élection par hasard ! Quelles sont ces aspirations et ces ambitions, quels sont les enseignements que nous pouvons dégager à ce sujet des entrevues que nous avons menées auprès d'anciens ministres de l'environnement ?

En premier lieu, nos données indiquent qu'ils étaient tous portés par une ambition qu'on peut qualifier de positive : se faire élire, pour ensuite se faire valoir en faisant du bon travail au service de leurs concitoyens. C'est là l'élément essentiel à la base de leur engagement politique. Un seul des répondants nous a dit très explicitement qu'il n'avait pas de véritable ambition politique et que c'est uniquement la défense de ses idées qui l'avait guidé.

« des valeurs qui me conditionnaient à l'époque, elles sont celles qui ont toujours été les miennes, c'est-à-dire de donner un sens à sa vie par le service des autres, [...] et le service de mon pays » (M4)

On peut noter que quatre de nos répondants sont issus de familles qu'on peut qualifier de très politisées, des conditions toutes favorables au développement d'une certaine ambition politique.

Dans les sociétés occidentales démocratiques, les ministres sont choisis par le président ou le premier ministre. Celui-ci fait une sélection en fonction d'un grand nombre de critères dont la plupart sont politiques, et donc non directement reliés aux intérêts personnels ou aux compétences directes de ceux et celles qu'il nomme. Sauf exception, on ne choisit donc pas de devenir ministre de l'environnement, ce qui explique en bonne partie pourquoi la majorité des ministres de l'environnement que nous avons interviewés ne sont pas des environnementalistes.

« et quand on est arrivé au pouvoir, on m'a nommé ministre de l'environnement tout de suite, [...] c'était à peu près la dernière (possibilité) à laquelle j'aurais pensé » (M10)

Deuxièmement, certains d'entre eux poursuivaient aussi une forme d'idéal : pour quelques-uns, l'idéal souverainiste (au Québec), et, pour un plus petit nombre, l'idéal d'un développement écologiquement responsable de la société.

En troisième lieu, même si tous les répondants ont agi de leur mieux pour s'attaquer aux divers problèmes environnementaux auxquels ils étaient confrontés, à quelques exceptions près, ils auraient tous souhaité faire plus, leur expérience ministérielle, en particulier, les ayant fortement sensibilisés à ces questions.

Représentations

Représentation de l'ensemble des questions environnementales et représentation des changements climatiques

Une représentation sociale est «un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné» (Abric, 2001). Lorsque l'objet donné, ici l'environnement, est entendu au sens large, il n'est pas étonnant que la représentation soit difficile à cerner de façon précise et qu'elle soit en outre relativement variable.

Lorsqu'une personne devient ministre, et plus précisément ministre de l'environnement, c'est d'abord la tâche à accomplir qui lui apparaît. L'élément qui ressort le plus fréquemment des entrevues est donc l'aspect concret des questions environnementales. Il y a un ensemble de problèmes à régler, et cela exige des solutions pratiques que le ministre doit mettre en œuvre le plus rapidement possible. C'est particulièrement le cas, par exemple, pour ce qui est de la qualité de l'eau face aux pollutions d'origine agricole, un enjeu que presque tous les anciens ministres, sinon tous, ont eu à confronter.

L'environnement est également, pour plusieurs répondants, un enjeu principalement de nature économique. Les solutions aux problèmes ont toutes un coût qu'il faut assumer. La majorité des anciens ministres rencontrés se voyaient d'ailleurs un peu comme un obstacle à contourner pour leurs collègues. Certains ont toutefois une vision beaucoup plus positive des défis environnementaux. Ainsi, une des personnes interviewées y voit très clairement une

opportunité de développement, d'innovation et d'emploi qui ne peut qu'être profitable à long terme à la société.

L'environnement est aussi pour quelques-uns, un enjeu important d'éducation et une question sociale (rattachée aux valeurs des citoyens et au type de société dans laquelle ils veulent vivre). Les citoyens n'acceptent les contraintes qui leur sont imposées par la loi que s'ils comprennent l'importance de l'enjeu et du défi pour le futur. Dans cette optique, le rôle de l'école (et aussi de la communication gouvernementale) est essentiel comme outil de sensibilisation.

La question des droits fondamentaux, en particulier celui de vivre dans un environnement sain, a également été soulevée par quelques-uns. L'aspect plus directement patrimonial de l'environnement, celui d'un actif à protéger, n'a été mentionné qu'au cours d'une seule entrevue.

Si l'environnement est une question technique, le défi plus proprement scientifique n'a été soulevé que par quatre anciens ministres. Deux ont également mentionné la gestion des risques comme un des éléments centraux du rôle du ministre. Le problème de l'aménagement urbain a été soulevé par plusieurs, mais, en France comme au Québec, cet aspect relève d'un autre ministère. On peut enfin noter que seuls un ou deux répondants voient l'environnement comme une question fondamentalement idéologique, relevant du lien entre l'homme et la nature.

On voit donc que la représentation de l'environnement pour les anciens ministres est essentiellement de nature concrète. En ce qui concerne plus particulièrement la question des changements climatiques, tous (sauf un qui y voit un débat essentiellement idéologique) la voient aussi comme un problème très important à régler, de nature plus économique que sociale, mais dont la solution sera très difficile à mettre en œuvre.

Représentation de la démocratie et représentation du rôle des hommes politiques concernant l'environnement et les changements climatiques

Sans renier l'importance de la discussion et du débat, les anciens ministres interviewés, dans leur très grande majorité, nous ont indiqué que la démocratie était avant tout pour eux affaire de représentation. Les hommes politiques sont élus (démocratiquement), représentent leurs concitoyens et deviennent de ce fait responsables de leur bien-être. Ils sont ainsi responsables non seulement d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions aux problèmes collectifs, comme la protection de l'environnement, mais responsables aussi de convaincre les citoyens de la justesse de leurs décisions. Nous avons besoin, a expliqué un répondant, de politiciens compétents, déterminés, et qui décident. Cette représentation de la démocratie n'exclut pas le respect et l'écoute des citoyens, que l'on veut, comme l'un d'eux l'a mentionné, instruits, critiques et mobilisés. Mais l'élément fondamental demeure ce que certains ont qualifié de « leadership » et d'autres de volonté politique.

D'ailleurs, les personnes que nous avons interviewées ont en général une conception très élevée, et en un sens très noble, du rôle des hommes politiques, même si trois d'entre elles ont indiqué que le court terme et les intérêts individuels ont souvent trop d'importance. Le mot altruisme a même été utilisé, dans le contexte où les bonnes décisions concernant l'environnement, et particulièrement les changements climatiques, ne porteront souvent leurs fruits qu'à long terme, et qu'il ne sera donc pas possible de les utiliser dans le cadre d'une campagne électorale pour faire valoir le bon travail fait par les élus.

Représentation des citoyens

Si les anciens ministres ont une conception plutôt élevée du rôle des hommes politiques, leur vision des citoyens est souvent plus terre à terre, particulièrement pour ceux qui ne font plus de politique active. La majorité considère que les citoyens ne sont pas très sensibilisés aux questions environnementales et voit comme tout à fait normal que ceux-ci recherchent leur sécurité et leur confort avant tout. Pour presque tous nos répondants, les citoyens sont sensibles à ce qui les touche directement, comme l'implantation d'une usine dans leur voisinage, par exemple, mais se préoccupent peu des enjeux de long terme.

Dans la discussion sur le futur, « on a perdu la notion de projet collectif, [...] les gens sont beaucoup repliés sur leur bien-être personnel, l'hédonisme, personne veut vieillir » (M3)

Cette représentation rejoint donc celle du rôle des hommes politiques que nous venons de décrire, et qui fait porter l'essentiel de la responsabilité sur les élus qui doivent protéger, comme l'un d'eux l'a dit, l'humble citoyen. Elle rejoint aussi, pour certains, la question de l'éducation qui doit former les citoyens les plus instruits possibles des enjeux qui sont importants pour la société. Elle rejoint enfin leur vision de la démocratie, une démocratie beaucoup plus représentative que participative, même si des processus formels et des instances de consultation des citoyens existent, comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au Québec.

Raisons d'action

Les ministres, comme nous venons de le voir, ont des aspirations et des ambitions, ainsi que certaines manières de se représenter l'environnement, la démocratie et la politique (en particulier dans le domaine environnemental). Avant de considérer comment les dossiers sur lesquels ils ont travaillé ont été déterminés, de même que ce qui les a motivés, nous allons rappeler très brièvement l'ensemble des travaux effectués par les anciens ministres. Tous, même ceux qui n'ont été en poste qu'un an ou un peu moins, ont expliqué, avec une certaine fierté ou à tout le moins avec le sentiment du devoir accompli, avoir agi avec détermination dans plusieurs dossiers.

Dans le domaine des changements climatiques, il faut souligner, entre autres, que la France a voté une loi importante de transition énergétique et que le Québec a créé un Fonds vert et mis en œuvre un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES. Dans les autres domaines reliés à la protection de l'environnement, on peut citer, entre autres, de nombreuses lois et politiques, de même que plusieurs règlements, sur la gestion des matières résiduelles, sur la qualité et la protection de l'eau, en particulier la protection des cours d'eau menacés par des rejets agricoles ou industriels, et sur la protection de certains espaces naturels. Concernant la gestion des risques, différentes mesures ont été prises, dont des lois sur le contrôle des pesticides et sur les risques industriels et naturels. Notons, enfin, la mise en œuvre de stratégies générales et l'adoption de lois à caractère global concernant le développement durable.

De façon très immédiate, deux éléments principaux ressortent de nos entrevues concernant le choix des dossiers sur lesquels les ministres ont travaillé. D'une part, il y a les directives du « grand patron », premier ministre ou président, et, d'autre part, le contenu des programmes politiques des partis. À ces deux éléments s'ajoutent des questions ou enjeux particuliers qui, à certains moments, font l'objet de débats dans l'opinion publique, et qui apparaissent alors comme incontournables.

On voit donc que l'action ministérielle est en un sens très encadrée, étant dictée surtout par des priorités et des impératifs sur lesquels le ministre a relativement peu de prise. En outre, les priorités qui sont déterminées par les partis politiques ou les gouvernements sont elles-mêmes issues des interactions et des discussions qui ont lieu dans les réseaux d'action publique, ou dans les forums internationaux (pour les grands enjeux environnementaux comme les changements climatiques ou la protection de la biodiversité).

À un autre niveau, les entrevues font ressortir toute la question de l'éthique du travail et de la responsabilité, des valeurs qui animent les ministres et qui sont issues de leur éducation, ainsi que leur ambition personnelle. De façon générale, parmi nos répondants, ce n'est pas la mise en œuvre de leurs idées qui les a motivés, mais leur sens des responsabilités. Il y a un travail à faire, et il faut donc le faire, puisque c'est la raison pour laquelle ils ont été élus.

Concernant la responsabilité du ministre, « si vous voulez pas agir, ou si vous pensez que vous allez déplaire, [...] c'est ou faire le boulot, ou quitter le gouvernement » (M5)

Leur grande responsabilité, comme nous l'avons vu plus haut, est le bien-être et la sécurité de leurs concitoyens. Ceux-ci doivent pouvoir vivre dans un environnement sain, et c'est aux gouvernants d'y voir. Cette conception de la responsabilité n'exclut évidemment pas l'ambition, car faire du bon travail est un des meilleurs moyens (mais non le seul) de se faire valoir et de monter dans la hiérarchie gouvernementale. Elle n'exclut pas non plus pour quelques-uns une motivation un peu plus fondamentale et idéologique.

Contraintes et conditions d'action

Le bilan que nous venons de décrire à la section précédente pourrait, à première vue, paraître impressionnant. Mais les anciens ministres ont presque tous indiqué qu'ils auraient souhaité faire plus, en particulier concernant le grand enjeu des changements climatiques, mais aussi concernant la pollution d'origine agricole et la protection de l'eau et de certains territoires non encore aménagés. En plus d'être fortement déterminée par les priorités gouvernementales et les questions d'actualité, l'action ministérielle est donc également fortement contrainte par diverses conditions qui en contrôlent le développement et la mise en œuvre et que nous devons bien comprendre. Pour cela, il faut maintenant expliquer les différents éléments que les entrevues ont révélés à cet égard.

Nous avons déjà mentionné l'importance de l'encadrement de l'action ministérielle par divers acteurs et différentes instances politiques. À ce sujet, il faut préciser que les premiers acteurs avec lesquels les ministres sont en interaction sont leurs collègues du conseil des ministres. De façon régulière, ils doivent donc négocier avec ceux-ci, car ils ont des impératifs et des projets de développement économique qui semblent souvent en opposition aux impératifs environnementaux. Un ancien ministre même a indiqué que ses collègues voyaient l'écologie comme un obstacle au progrès.

À l'opposé, les ministres de l'environnement sont également en interaction fréquente avec des groupes de pression bien organisés qui tentent d'influencer l'action gouvernementale dans un sens plus favorable à la protection de l'environnement. L'opinion des anciens ministres à leur sujet est partagée. Pour certains, ces groupes font un travail important de sensibilisation de la population aux grands enjeux et jouent donc un rôle positif. Pour d'autres, ces groupes ne sont jamais satisfaits de l'action gouvernementale et jouent un rôle un peu négatif en refusant de

reconnaître en quelque sorte les actions positives des gouvernements et des ministres de l'environnement.

Les groupes d'intérêt (ou lobbies) sont aussi des acteurs importants avec lesquels un ministre interagit assez fréquemment. Contrairement à ce qui est parfois véhiculé dans l'opinion publique, la plupart des anciens ministres n'ont pas eu trop de difficultés avec ceux-ci et ne les ont pas vus comme des adversaires systématiques de la protection de l'environnement. Ils défendent certes des intérêts industriels, ce sont des interlocuteurs déterminés et instruits, mais, particulièrement lorsque les enjeux sont clairs et la volonté politique fortement affirmée, ils sont généralement prêts à discuter et à rechercher des terrains d'entente plutôt que de provoquer et de vivre des affrontements. Un des répondants a souligné que, depuis une vingtaine d'années, les plus grandes réductions d'émission de GES au Québec ont été obtenues dans le domaine industriel.

« les groupes corporatifs [...] viennent défendre leurs intérêts, [...] la plupart essaient d'éviter les affrontements avec le gouvernement, [...] ce sont beaucoup de professionnels, entre guillemets, derrière ça, donc ils peuvent pas dire trop de folies » (M3)

Mais quelques-uns de nos répondants ont une opinion moins positive. Ils ont affirmé que le ministre devait leur tenir tête très fortement, le lobby agricole étant souvent explicitement mentionné comme particulièrement fort et exigeant et s'inquiétant parfois relativement peu des défis environnementaux.

Au quotidien, un ministre travaille et prépare ses dossiers avec les professionnels et les hauts-fonctionnaires de son ministère. Le consensus de nos répondants à cet égard est très large. En France et au Québec, les fonctionnaires sont très compétents et dévoués, et ne représentent pas un frein à l'action ministérielle dans le domaine de l'environnement.

Les citoyens, comme nous l'avons vu, sont normalement la préoccupation première du ministre, car il est responsable de leur sécurité et de leur bien-être dans le domaine environnemental. Mais les citoyens ont une manière de vivre, des habitudes, des façons de faire, des aspirations, des besoins, des croyances, des opinions, des représentations, des comportements sociaux, etc. Le ministre doit en tenir compte dans ses décisions et ses actions et cela représente en un sens la plus lourde, la plus complexe et la plus difficile des contraintes qu'il subit. Cela n'a pas été dit de façon parfaitement explicite, mais l'ensemble des propos concernant l'action ministérielle l'indique très nettement.

« la population aime bien les discours, mais quand arrive le moment de changer ses comportements, c'est une autre histoire » (M9)

Dans les entrevues, comme nous l'avons également déjà vu, les anciens ministres ont presque tous indiqué que les citoyens sont relativement peu sensibles aux enjeux de long terme, mais qu'ils se préoccupent beaucoup de tout ce qui les touche de près. Il est donc toujours difficile pour un ministre de proposer une loi ou un règlement qui restreint de quelque façon la liberté d'action des citoyens et surtout qui leur impose des contraintes de nature économique, surtout lorsque le problème est lointain et que ceux-ci ont l'impression que le fardeau est inégalement réparti. L'exemple du recyclage a souvent été cité dans les entrevues pour indiquer qu'il était possible de modifier les comportements et les habitudes, mais que cela nécessitait beaucoup de temps (une génération dans le cas précis du recyclage), et que les diverses mesures devaient être mises en place graduellement pour favoriser l'adaptation des citoyens.

Peut-on réconcilier ce que nous venons d'exposer avec le sentiment qu'ont les anciens ministres d'avoir fait leur devoir et pris leurs responsabilités ? Nous le pensons. Être ministre, comme notre expérience personnelle nous a permis de le vérifier, implique une somme de travail très considérable et bien peu de temps libre. Dans ces conditions, il est normal d'avoir le sentiment du devoir accompli, et cela d'autant plus que des progrès réels, bien qu'insuffisants, ont été accomplis depuis quelques décennies dans le domaine environnemental. Nous verrons un peu plus loin tout ce qui, selon nos répondants, reste à faire, comment le faire, et même si cela est possible de le faire. Mais il reste que ceux-ci voient mal, même à posteriori, comment ils auraient pu faire beaucoup plus, considérant toutes les contraintes et toutes les conditions qui encadrent l'action d'un ministre. À ce sujet, un élément additionnel a été souligné par certains de nos répondants. Il s'agit du niveau administratif local, formé des maires et de divers responsables d'organisations locales. Ceux-ci étant très près des citoyens, leurs préoccupations sont souvent similaires.

Nous avons recueilli très peu de commentaires sur l'action et l'impact des médias. Certains nous ont indiqué que l'information véhiculée par les médias n'est pas toujours celle qui permettrait aux citoyens de prendre les décisions les plus éclairées.

Le futur

Selon tous nos répondants, à une exception près, les défis environnementaux, et particulièrement ceux rattachés aux changements climatiques, sont extrêmement importants et préoccupants, et ils vont exiger des changements sociaux, des changements de comportement, des changements de mode de vie très significatifs. Or les contraintes à l'action ministérielle dans ce domaine (que nous venons de décrire) sont grandes. Les comportements sociaux, en particulier, ne se modifient que lentement ; il suffit pour le comprendre d'imaginer, par exemple, que l'habitude de manger de la viande puisse devenir sujette à des restrictions. Il ne faut pas oublier non plus que de nombreux intervenants n'ont pas, dans l'immédiat, d'intérêt à ce que les choses changent. On peut rappeler enfin que le consensus scientifique est à l'effet qu'il faudra cesser complètement d'utiliser des carburants fossiles avant la fin du siècle pour limiter la hausse des températures à deux ou trois degrés Celsius. Considérant notre mode de vie actuel, il s'agit là d'un défi considérable. Examinons donc maintenant ce que nos répondants proposent à ce sujet.

Les anciens ministres les plus optimistes à ce sujet considèrent que les incitatifs financiers, en particulier l'éco-fiscalité, sont le principal instrument à utiliser. Mais ils sont tous convaincus que ces incitatifs ne doivent pas avoir une connotation négative. Ainsi, toute taxe particulière pour favoriser un certain comportement devrait être accompagnée d'une réduction correspondante d'un autre type de prélèvement afin que l'impact fiscal global soit neutre.

« la fiscalité verte, elle est un levier d'incitation [...] à la condition bien sûr que ça soit à volume constant de fiscalité » (M6)

Ils sont également convaincus qu'il faut proposer aux citoyens une vision positive, une « offre alléchante » a déclaré l'un d'eux, une vision d'amélioration du bien-être, entre autres par la création d'emplois grâce à la transition énergétique et au développement de nouvelles formes d'énergie.

En cela d'ailleurs, les anciens ministres rejoignent les résultats de Smith et Leiserowitz (2014) qui démontrent que les discours de catastrophe, que les discours négatifs ou visant à semer la crainte, n'ont pas d'impact durable sur les comportements. L'être humain tend naturellement à

chasser de son esprit les difficultés lointaines sur lesquelles il ne sent pas qu'il puisse avoir un effet significatif. À l'opposé, ces mêmes études ont démontré que les discours positifs, basés sur l'espoir, et visant à susciter l'intérêt pour les questions environnementales, augmentaient de façon significative l'appui donné par les citoyens aux politiques visant à mieux protéger l'environnement.

Trois de nos répondants sont toutefois carrément pessimistes. Ils sont d'avis qu'il sera extrêmement difficile de modifier le mode de vie individualiste actuel, de «renoncer à un mode de vie qui nous amène à être très individualiste» pour citer l'un d'eux. Un ancien ministre a même expliqué que les citoyens ne réagiraient qu'au moment où des catastrophes surviendront. Pour plusieurs répondants d'ailleurs, les « réfugiés climatiques » vont bientôt commencer à arriver en Europe ou en Amérique du Nord.

Sans surprise, l'ensemble des répondants considère que la responsabilité principale concernant les changements climatiques revient aux hommes politiques qui devront convaincre, agir, et, si nécessaire dit l'un d'eux, contraindre.

« ou on a des gens qui politiquement sont compétents , efficaces, et surtout déterminés, et auquel cas on donne des grands coups de pied dans la fourmilière, parce que ça ne se fera que comme ça, [...] dans l'environnement, ceux qui ne veulent pas accepter, on impose » (M5)

Les solutions existent. Tous en sont convaincus. Mais la difficulté est dans leur mise en œuvre, car il faut au préalable avoir amené les citoyens à en comprendre la nécessité, et il faut aussi proposer des solutions qui soient socialement justes. La première étape, le premier travail des élus, est donc la communication, qui doit permettre, petit à petit, de rejoindre la majorité de la population. L'éducation apparaît aussi à plusieurs des anciens ministres comme un incontournable. Mais si l'un d'eux a souligné à quel point les jeunes étaient maintenant sensibilisés aux grands enjeux environnementaux, grâce à l'action des écoles, un autre a indiqué que cela était insuffisant et que la nécessité d'utiliser des incitatifs allait demeurer.

Très peu d'anciens ministres croient que l'innovation et la technologie représentent une part très significative de la solution aux grands défis environnementaux. Un seul s'est véritablement montré optimiste concernant l'apport de la science.

En résumé, ce qui ressort clairement en tout premier lieu de nos entrevues concernant les réponses aux grands défis environnementaux et aux changements climatiques, c'est la nécessité de la volonté politique et du leadership.

« une société a besoin de leadership » (M9)

Les hommes politiques que nous avons interviewés sont très conscients de l'immense responsabilité des élus. En second lieu, il apparaît clairement que les réponses sont principalement économiques et sociales. Ce sont d'abord les comportements qui doivent changer et, pour cela, les instruments économiques ont un grand rôle à jouer, ainsi que, dans une moindre mesure, le travail de d'éducation et de communication et la mise en place d'autres types d'incitatifs comme les environnements facilitants.

| Analyse des résultats

Les aspirations et les ambitions de nos répondants anciens ministres peuvent être résumées simplement comme suit : se faire valoir en faisant du bon travail au service de leurs concitoyens. Leur perception est qu'ils ont agi de leur mieux pour protéger l'environnement et permettre aux citoyens de vivre dans un environnement sain.

Pour nos répondants, le système démocratique impose directement aux élus la responsabilité de prendre les décisions qu'ils considèrent nécessaires et de les expliquer aux citoyens. Ils ont fait les compromis qu'ils estimaient nécessaires, en particulier avec leurs collègues ministres, ainsi qu'avec les intervenants du monde industriel et du monde agricole. En ce qui a trait aux enjeux de long terme, comme les changements climatiques, ils n'ont pas agi de façon aussi forte que ce qui serait requis selon le consensus scientifique. D'une part, ils estimaient ne pas avoir un appui suffisant des citoyens qui sont généralement peu conscients de ces enjeux et dont ils ne souhaitaient pas trop bousculer les habitudes et les comportements. D'autre part, ils faisaient face à l'opposition de certains de leurs collègues ministres, qui avaient d'autres priorités, et aussi à celle de certains groupes d'intérêt.

Il est possible de construire un schéma qui permet de bien visualiser tous les acteurs avec lesquels les ministres de l'environnement interagissent (*Figure 1*). Celui-ci montre bien toute l'intensité de l'encadrement de l'action ministérielle dans le domaine de l'environnement et nous amène directement au concept de réseau d'action publique en sociologie politique.

Le concept de réseau d'action publique est basé sur un certain nombre de constats dont les principaux sont les suivants :

- L'action publique est une construction collective d'acteurs en interaction.
- L'état n'a plus le pouvoir d'agir de façon autonome.
- Cette construction collective résulte de conflits entre des systèmes de croyances ou de représentation.
- Les acteurs sont surtout collectifs.
- Les acteurs défendent des intérêts économiques, des intérêts de pouvoir, et aussi des intérêts liés aux valeurs ou à l'identité.
- Les interactions tendent à s'institutionnaliser et donc à imposer des contraintes et des manières de faire aux acteurs.
- La conjoncture et le contexte (social, économique, politique, etc.) ont une très grande influence.

On peut également ajouter les deux constats suivants concernant les acteurs politiques.

- Les acteurs politiques ont un pouvoir particulier qui tient tant à leur légitimité d'élus qui doivent défendre l'intérêt général qu'aux positions exécutives et législatives qu'ils occupent.
- Les logiques électorales sont triples. Il y a la logique de l'intérêt général (« *good policy* »), la logique du crédit que l'on s'attribue (« *credit claiming* ») et la logique du blâme que l'on cherche à éviter (« *blame avoidance* »).

Le schéma présenté à la *Figure 1* confirme que l'action politique (en environnement) est une construction collective et que les gouvernements n'agissent plus de façon totalement autonome.

Premièrement, ce sont fréquemment les groupes environnementaux qui, avec l'aide des médias et des scientifiques concernés, attirent l'attention des élus sur les questions environnementales. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les grands enjeux comme les changements climatiques que les groupes environnementaux ont beaucoup contribué à faire connaître. Deuxièmement, la majorité de nos répondants ont confirmé, parfois de façon très explicite, que les citoyens et les groupes constitués (lobbies, associations environnementalistes) étaient toujours consultés et participaient généralement à la discussion, par exemple lors des audiences du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) au Québec.

La question des conflits entre systèmes de croyances ou de représentations ressort relativement peu des entrevues que nous avons menées. Les groupes environnementalistes, en particulier au Québec, sont généralement perçus plutôt positivement par les personnes que nous avons interrogées et leur système de représentations des questions environnementales diffère plus en intensité qu'en substance de celui des ministres de l'environnement. En France, la situation est cependant quelque peu différente. On tend plus à opposer directement économie et écologie, et le combat environnemental apparaît plus dur, plus campé.

Dans cette construction collective qu'est l'action publique, les acteurs, généralement plus collectifs qu'individuels, défendent non seulement des intérêts économiques et de pouvoir, mais aussi des valeurs et des enjeux identitaires. Ce constat que fait Hassenteufel (2008) ne ressort toutefois pas très nettement de nos entrevues avec les anciens ministres. Bien sûr, les enjeux économiques sont au cœur des débats environnementaux, mais la question des intérêts de pouvoir est relativement peu abordée dans les entrevues. Il est cependant encore plus étonnant de constater que la question des valeurs, tant pour les citoyens que les groupes écologistes, ne soit pas non plus abordée explicitement, sauf quelques fois, surtout en ce qui concerne personnellement les ministres.

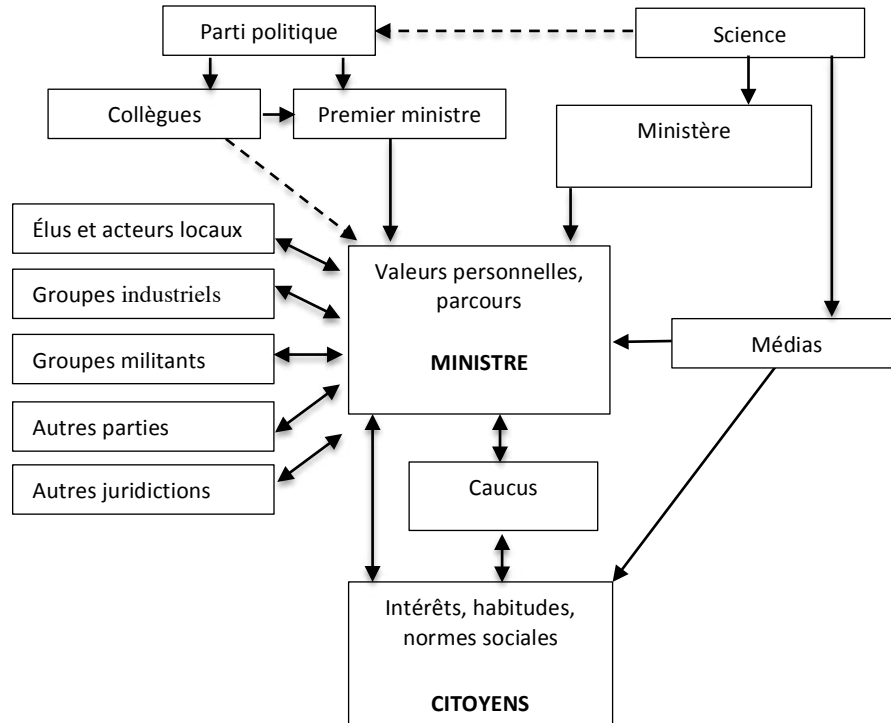
Le BAPE est un très bon exemple du phénomène de l'institutionnalisation des interactions entre les acteurs collectifs qui déterminent les politiques publiques. En outre, les rencontres des ministres avec les lobbies et les groupes constitués sont chose courante, et les mécanismes législatifs comportent une phase importante de consultations. Les propos de nos répondants, sans nécessairement que cela soit très explicite, mettent donc bien en évidence ce phénomène de l'institutionnalisation des interactions qui sont à la base de l'action publique.

Le pouvoir particulier des acteurs politiques (grâce à leur légitimité d'élu et leurs positions exécutives et législatives) est, selon nos répondants, bien réel, mais leur avis diffère sur l'importance de ce pouvoir. Pour quatre d'entre eux, il est faible et soumis principalement aux impératifs économiques. Pour les huit autres, il est très significatif, même s'il s'agit beaucoup plus d'un pouvoir de leadership, et d'un pouvoir d'influence, qui implique des consultations, des négociations et des compromis.

Quant aux logiques électorales, il ne faut pas s'en surprendre, les anciens ministres mettent plus en avant le « *good policy* », même si l'acceptabilité sociale (et donc le « *credit claiming* » et le « *blame avoidance* ») joue un rôle très significatif et conditionne l'action publique. Un des répondants a expliqué que les enjeux de long terme ne permettent pas facilement aux élus de faire état de leur bon travail. Un autre a clairement indiqué que les élus pensent trop à leur réélection. Toutefois, dans l'ensemble, on peut considérer que ces trois logiques s'appliquent, dans des proportions qui sont variables selon les circonstances, et que le bien-être des citoyens est une préoccupation de base des ministres de l'environnement.

En résumé, les résultats de nos entrevues tendent à confirmer la validité globale du concept de réseau d'action publique et de certains éléments qui le sous tendent, en particulier que l'action publique est une construction par des acteurs collectifs en interaction, et que l'état ne peut plus véritablement agir seul, même dans le domaine de la protection de l'environnement.

FIGURE 1 – SCHÉMA INTERACTIONNISTE POUR LES DÉCISIONS POLITIQUES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



| Conclusion

L'analyse de nos résultats à l'aide de certains éléments de sociologie politique permet de mieux comprendre les principaux constats que nous avons faits concernant l'action des anciens ministres de l'environnement. Ceux-ci ont agi au mieux dans l'intérêt de leurs concitoyens pour leur permettre de vivre dans un environnement sain, mais ils ont généralement tous fait les compromis considérés nécessaires avec les différents intervenants (groupes de pression, collègues, etc.), tout en évitant de trop bousculer la vie des gens, en particulier en ce qui a trait aux changements climatiques, un problème qui semble peu toucher la population en général.

La sociologie politique, selon Hassenteufel (2008), explique que l'action publique est une construction collective d'acteurs en interaction et que les gouvernements n'agissent plus

totalemment de façon autonome. De plus, les logiques électorales font que les hommes et les femmes politiques adoptent des comportements qui leur permettent à la fois d'éviter de trop déplaire aux électeurs, et d'agir de façon responsable pour assurer leur bien-être.

D'une certaine manière, et comme nous l'avons déjà souligné, on peut en conclure globalement que les conditions dans lesquelles agissent les ministres de l'environnement en France et au Québec leur laisse relativement peu de marge de manœuvre. La structure sociale, telle que représentée à la *Figure 1*, semble avoir plus d'importance que les acteurs eux-mêmes ne le ressentent.

| Références

- Abric, Jean-Claude. 2001. *Les représentations sociales : aspects théoriques dans Jean-Claude Abric (dir.), Pratiques sociales et représentations*. Paris, Presses Universitaires de France, p. 11-36
- Agence France-Presse. 2016. Plus de 360 multinationales demandent à Trump de respecter l'accord sur le climat. *Le Devoir*, 17 novembre
- Aklin, Michaël, Urpelainen, Johannes. 2014. *Perceptions of scientific dissent undermine public support for environmental policy*. *Environmental Science and Policy*, vol. 38, p. 173-177
- Bartiaux, Françoise. 2012. *Approches sociologiques des pratiques environnementales : l'exemple de l'énergie dans la sphère domestique*. Manuel de sociologie de l'environnement, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 163-175
- Baxter, J. M., Laffoley, Daniel D'A. 2016. *Explaining ocean warming : causes, scale, effects and consequences*. International Union for the Conservation of Nature
- Beck, Ulrich. 2009. *World at Risk*. Cambridge, Polity Press
- Braun, Virginia, Clarke, Victoria. 2006. *Using thematic analysis in psychology*. *Qualitative Research in Psychology*, no. 3, p. 77-101
- Fung, Archon. 2003. *Associations and Democracy : Between Theories, Hope and Realities*. *Annual Review of Sociology*, no. 29, p. 515-539
- Gendron, Corinne, Légaré, Gabriel, Friser, Alice, Egoroff, Johanna-Maud. 2013. *The Environmental Issue in Politician's Minds : A Case Study in Quebec*. *International Journal of Environmental, Cultural, Economic and Social Sustainability*, vol. 8, no. 4, p.
- Hassenteufel, Patrick. 2008. *Sociologie politique : l'action publique*. Paris, Armand Colin
- Kaufmann, Jean-Claude. 2003. *L'entretien compréhensif*. Paris, Armand Colin
- Leizerowitz, Anthony A., Kates, Robert W., Parris, Thomas M. 2006. *Sustainability Values, Attitudes, and Behaviors : A Review of Multinational and Global trends*. *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 31, p. 413-444
- Peretti-Watel, Patrick, Hammer, Béatrice. 2006. *Les représentations profanes de l'effet de serre*. *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 14, no. 4, p. 353-364
- Pruneau, Diane, Demers, Mélanie, Khattabi, Abdellatif. 2008. *Éduquer et communiquer en matière de changements climatiques : défis et possibilités*. *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 8, no 2
- Rhodes, Ekaterina, Axsen, John, Jaccard, Mark. 2014. *Does effective climate policy require well-informed citizen support ?* *Global Environmental Change*, vol. 29, p. 92-104
- Rockström, Johan, 29 autres auteurs. 2009. *A safe operating space for humanity*. *Nature*, vol. 461, pp. 472-475
- Smith, Nicholas, Leiserowitz, Anthony. 2014. *The Role of Emotion in Global Warming Policy Support and Opposition*. *Risk Analysis*, vol. 34, no 5, p. 937-948
- Steg, Linda. 2016. *Values, Norms and Intrinsic Motivation to Act Proenvironmentally*. *Annual Review of Environmental Resources*, vol.41, p. 277-292
- Touraine, Alain. 2013. *La fin des sociétés*. Paris, Éditions du Seuil



**INSTITUT HYDRO-QUÉBEC EN ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET SOCIÉTÉ
(INSTITUT EDS)**